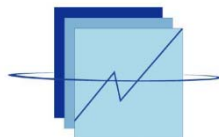


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE (IPPI)

Avril 2016

IPPI

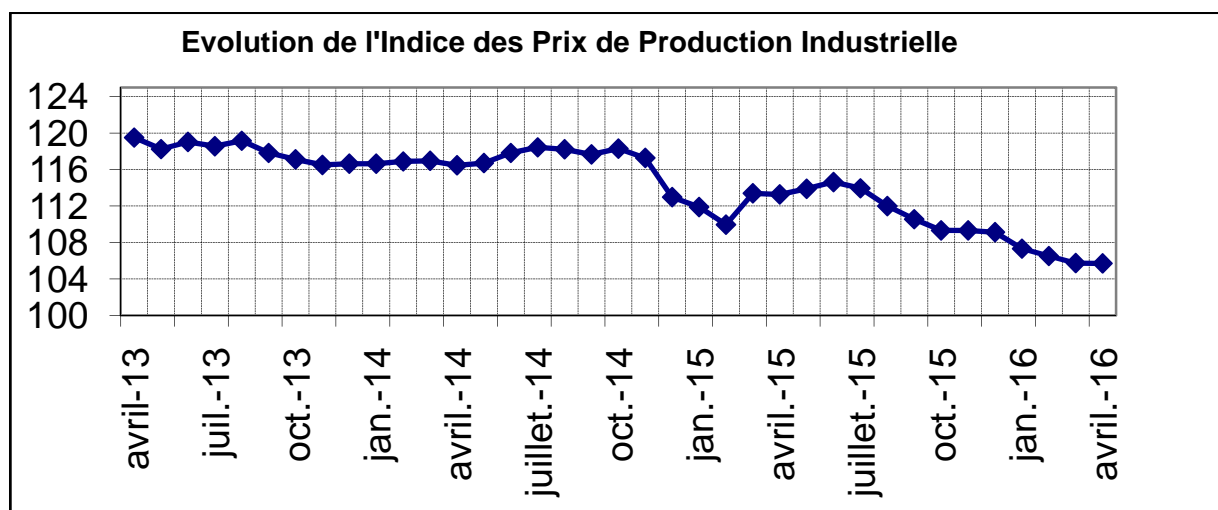


Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une stabilité des prix de production dans l'industrie

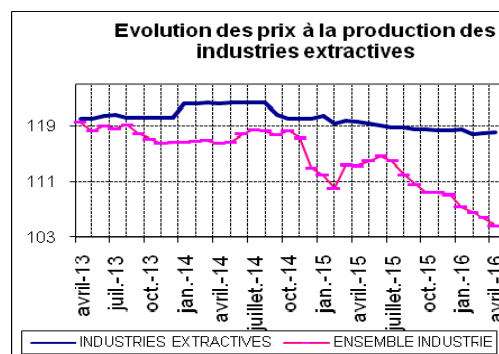
L'activité industrielle est marquée, en avril 2016, par une stabilité des prix de production comparés à ceux du mois précédent. La diminution des prix de production dans les industries alimentaires (-0,9%) et d'énergie (-0,5%) est compensée par la hausse des prix de production dans les industries extractives (+0,1%), chimiques (+1,9%), mécaniques (+2,8%) et des matériaux de construction (+0,3%). Au même moment, les prix de production dans les industries du papier et du carton, textiles et du cuir sont demeurés inchangés en variation mensuelle. Par rapport à avril 2015, les prix de production dans l'industrie ont chuté de 6,7%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 se sont contractés de 5,2% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



ANALYSE SECTORIELLE

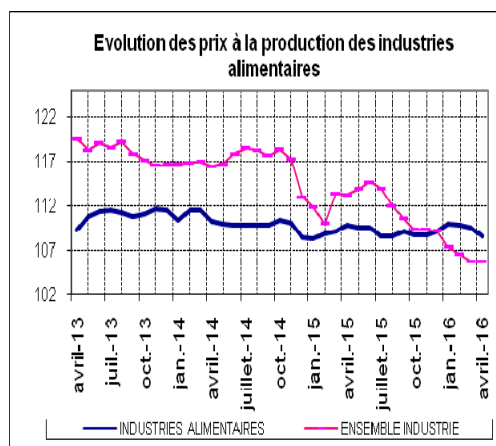
Une hausse des prix de production dans les industries extractives

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries extractives ont crû de 0,1%. Ce résultat est imputable à l'augmentation des prix de l'extraction de pierre, de sable et d'argiles (+0,3%). Au même moment, les prix de production de sel et natron ainsi que ceux de l'extraction de phosphate sont restés stables. Par rapport à avril 2015, les prix de production des industries extractives se sont contractés de 1,3%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 ont baissé de 1,5% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



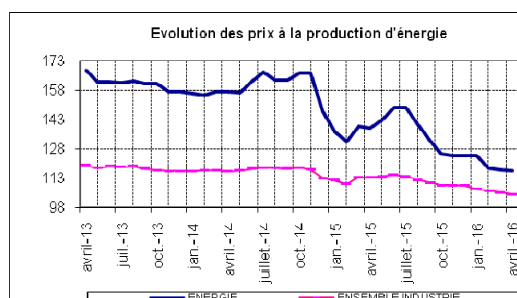
Une baisse des prix de production dans les industries alimentaires

Les prix de production dans les industries alimentaires ont diminué de 0,9%, au mois d'avril 2016. Cette évolution est portée par la régression des prix de production de grains et d'aliments pour animaux (-4,4%), des conserves de poissons, crustacés et mollusques (-1,4%) ainsi que ceux des produits laitiers et de glace (-0,4%). Hormis ces sous secteurs, les prix des produits des autres sous branches sont demeurés inchangés. En variation annuelle, les prix de production dans les industries alimentaires ont aussi baissé de 1,0%. Cependant les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 ont augmenté de 0,4% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



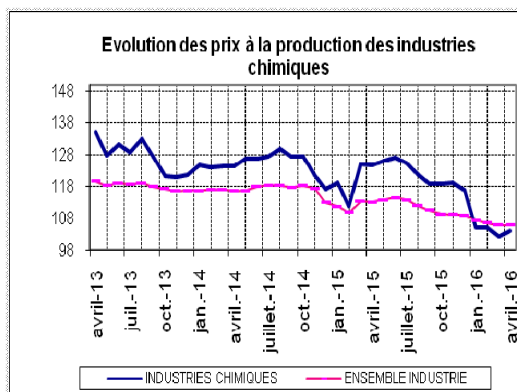
Une diminution des prix dans les industries de production d'énergie

Les prix de production d'énergie ont baissé de 0,5% par rapport au mois précédent. Ce résultat découle d'un fléchissement des prix de production d'électricité (-0,8%). Au même moment, les prix de production d'eau potable sont restés stables. En variation annuelle, ils ont chuté de 15,8%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 ont fléchi de 12,8% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



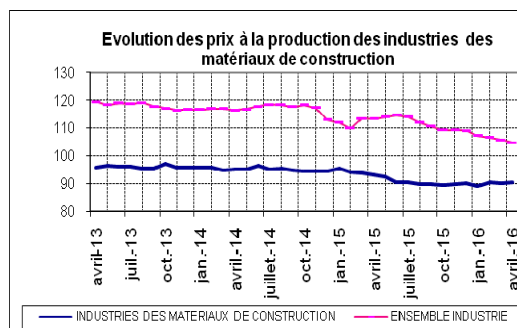
Une hausse des prix de production dans les industries chimiques

Les prix de production dans les industries chimiques se sont bonifiés de 1,9% sous l'effet de l'augmentation des prix du raffinage pétrolier (+16,5%), de fabrication des autres produits chimiques de base (+1,0%). Cette évolution est affaiblie par la baisse des prix de produits chimiques de base (-4,4%), de matières plastiques (-1,0%) et de fabrication de peinture et vernis (-0,3%). En variation annuelle, les prix de production dans les industries chimiques ont reculé de 16,5%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 ont diminué de 13,4% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



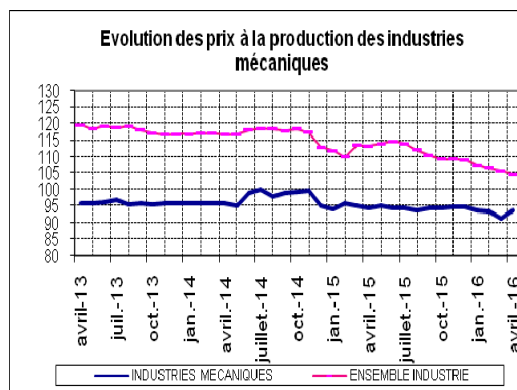
Un renchérissement des prix de production dans les industries des matériaux de construction

Les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont crû de 0,3% au mois d'avril 2016, sous l'effet d'une augmentation des prix du ciment. Rapportés à ceux du mois d'avril 2015, ils ont baissé de 2,7%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 ont diminué de 4,2% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



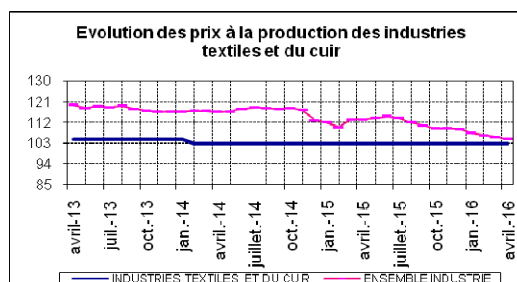
Une hausse des prix de production dans les industries mécaniques

Les industries mécaniques ont vu leurs prix de production augmenter de 2,8% en avril 2016. Cette évolution est imputable à l'augmentation des prix de production notée dans la sidérurgie (+8,4%) et la fabrication des autres ouvrages en métaux (+0,6%). Les prix de production dans les autres sous branches sont restés inchangés sur la période sous revue. Comparés à ceux du mois d'avril 2015, les prix de production dans les industries mécaniques ont baissé de 0,7%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 se sont repliés de 1,9% rapportés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



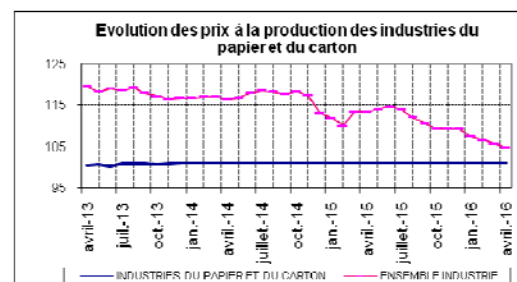
Une stabilité des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir sont demeurés stables en variation mensuelle et annuelle. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 ont stagné en comparaison avec ceux de la période correspondante de l'année 2015.



Une constance des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton n'ont pas évolué par rapport au mois précédent. Comparés au mois d'avril 2015, ils n'ont pas varié non plus. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 sont également restés stables, rapportés à ceux de la période correspondante de l'année 2015.



Un maintien des prix de production dans les autres industries manufacturières

Par rapport à mars 2016, les prix de production dans les autres industries manufacturières n'ont pas évolué. Par ailleurs, ils sont restés constants entre avril 2015 et avril 2016. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2016 se sont maintenus, en comparaison avec ceux de la période correspondante de l'année 2015.

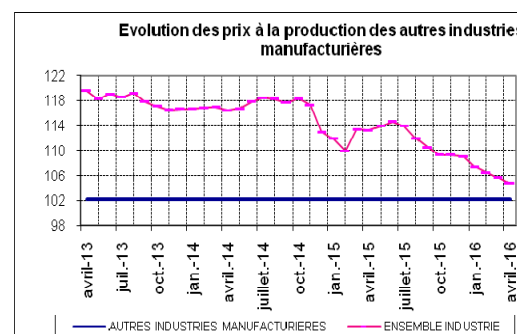


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	avril.-15	mai.-15	juin.-15	juil.-15	août.-15	sept.-15	oct.-15	nov.-15	déc.-15	jan.-16	fév.-16	mars.-16	avril.-16	avril.-16/ mars-16	4 mois 2016/ 4 mois 2015	avril.-16/ avril-15
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	119,6	119,3	119,0	118,8	118,8	118,5	118,4	118,4	118,4	118,4	117,8	117,9	118,0	0,1	-1,5	-1,3
Extraction de phosphate	16	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,3	107,3	107,3	0,0	0,1	0,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	144,2	143,1	142,2	141,4	141,4	140,3	140,0	139,9	139,9	140,0	137,6	137,9	138,3	0,3	-4,4	-4,1
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	109,8	109,5	109,5	108,6	108,5	109,1	108,7	108,7	109,1	110,0	109,8	109,6	108,6	-0,9	0,4	-1,0
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	131,0	130,2	129,8	122,6	120,7	127,4	123,8	124,6	128,6	131,1	130,3	128,2	126,5	-1,4	0,6	-3,4
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	103,6	102,6	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,3	103,3	103,3	98,7	-4,4	1,6	-4,7
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	110,8	107,8	110,0	109,6	109,6	110,2	107,8	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	0,0	-0,8	-2,1
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	105,3	102,1	102,1	102,1	0,0	-4,0	-4,7
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	104,7	104,7	104,7	104,7	0,0	8,5	8,5
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	116,4	116,5	116,1	110,0	112,6	111,3	110,4	109,1	109,1	108,4	107,8	107,5	107,0	-0,4	-8,7	-8,0
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	0,0	0,0
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	124,7	126,0	127,0	125,4	121,7	118,9	118,7	119,2	116,7	105,1	104,9	102,2	104,1	1,9	-13,4	-16,5
Raffinage pétrolier	47	138,9	144,5	145,9	143,2	127,0	120,6	120,1	119,1	113,2	87,4	87,4	81,9	95,4	16,5	-34,1	-31,3
Fabrication de produits chimiques de base	50	155,0	155,0	156,7	154,3	157,3	154,0	154,0	156,4	156,8	141,5	141,1	141,7	135,5	-4,4	-3,0	-12,6
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,1	90,4	90,4	89,5	89,5	89,5	89,1	89,5	89,5	89,5	89,5	89,5	89,5	0,0	-1,6	-1,7
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	90,2	90,2	0,0	-4,1	-8,2
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	88,6	88,6	88,6	88,7	88,4	-0,3	-13,1	-13,3
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	78,0	68,3	69,9	71,8	72,0	72,4	72,0	70,6	72,0	71,2	72,6	70,6	71,3	1,0	-13,0	-8,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	90,7	89,9	91,2	90,8	90,1	89,1	89,4	89,5	88,5	89,0	87,9	85,7	84,9	-1,0	-4,2	-6,4
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	93,0	92,4	90,5	90,5	89,9	89,7	89,4	89,7	90,1	89,2	90,4	90,2	90,5	0,3	-4,2	-2,7
INDUSTRIES MECANIQUES	28	94,5	94,9	94,5	94,2	93,7	94,3	94,5	94,6	94,9	93,6	93,5	91,3	93,8	2,8	-1,9	-0,7
Produits de la sidérurgie	9	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,3	92,3	92,3	88,0	95,4	8,4	-0,4	3,3
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	103,6	105,2	103,6	102,8	100,7	103,0	103,6	104,2	105,0	100,4	100,0	97,1	97,7	0,6	-5,8	-5,7
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	138,4	142,7	149,0	149,0	140,6	132,4	125,3	124,3	124,3	124,3	118,2	117,2	116,6	-0,5	-12,8	-15,8
Production et distribution d'électricité	82	152,0	159,3	170,2	170,2	155,7	141,6	129,3	127,6	127,7	127,7	117,2	115,4	114,5	-0,8	-20,2	-24,7
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	113,3	113,9	114,6	113,9	112,0	110,6	109,3	109,3	109,1	107,3	106,5	105,7	105,7	0,0	-5,2	-6,7

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Muhamed NDIAYE & Mouhamed COULIBALY**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**